



Reconnaissance de dette européenne

Par **KevinI**, le **28/04/2016** à **12:45**

Bonjour,

Je suis confronté à une personne peu scrupuleuse qui a une dette de 4000€ envers moi.
Cette personne est suédoise et vit désormais en Suède

Avant qu'il ne quitte la France je lui ai fait signer une reconnaissance de dette en bonne et due forme.

Cependant il ne souhaite pas me rembourser et fait traîner les choses.

Quel est mon recours?
Que dois je faire?

Merci d'avance pour vos réponses.

Cordialement